

Extrait du Investig'Action

<http://michelcollon.info/Le-FMI-exploite-la-vacance.html>

# **Le FMI exploite la vacance gouvernementale pour imposer un Plan d'Ajustement Structurel**

- Français - Analyses et témoignages - Afrique -  
Date de mise en ligne : vendredi 1er mars 2013

---

**Auteur(s) : Observatoire Tunisien de l'Economie**

---

**D'après l'Observatoire Tunisien de l'Economie, le FMI profiterait du vide laissé par la démission du Premier ministre Hamadi Jebali pour imposer son Plan d'Ajustement Structurel. Ainsi, le 22 février s'est tenu un Conseil de Ministres durant lequel l'accord dit « accord de confirmation à titre de précaution » a été approuvé. En d'autres termes, le FMI a prévu un accord avec le gouvernement tunisien : en échange d'un prêt de 1,78 milliards de dollars, ce dernier doit s'engager dans une série de réformes visant notamment le secteur bancaire et la finance. Alors que le pays traverse une crise politique, le FMI s'assure donc que son plan soit mené à bien, quelque soient l'issue des troubles actuels et la volonté du peuple tunisien. (IGA)**

[<http://mag14.com/images/stories/2013/Janvier/fmi-tunisie.jpg>]

L'Observatoire Tunisien de l'Economie juge ce procédé scandaleux tant sur le fond que sur la forme.

1. Ce Plan d'Ajustement Structurel n'a fait l'objet d'aucun débat à l'ANC (Assemblée nationale constituante). Pire, le FMI a volontairement menti lors de la conférence de presse du 4 Février 2013 en annonçant que la délégation du FMI avait rencontré la commission des finances de l'ANC et que le débat fut « vif et passionnant ». Problème, plusieurs députés membres de cette commission ont publiquement démenti cette information et ont même annoncé ne pas être au courant de cet accord ! [2]

2. D'après l'agence Reuters, les négociations se sont poursuivies même après la démission de Hamadi Jebali [3]. Et le journal Attounisia nous apprend de plus que le FMI fait littéralement le siège au sein de la Banque Centrale de Tunisie [4] pour imposer ce Plan d'Ajustement Structurel sans passer par la voie démocratique !

3. D'après la députée Mabrouka M'barek, la réunion du Conseil des Ministres a pour but de faire valider cet accord pour qu'il soit ensuite validé par le Conseil d'Administration du FMI, en mars comme l'avait annoncé le FMI lors de la conférence de presse du 4 Février 2013. Elle indique de plus que cet accord va être ratifié sans passer par l'ANC et mettra ainsi cette dernière devant le fait accompli lors d'un éventuel vote.

4. Dans le fond, nous avons montré que ce Plan d'Ajustement Structurel a pour but de mettre en place des réformes très douloureuses économiquement et socialement parlant alors même que c'est sur ces questions que le peuple attend le gouvernement. [1]

Le FMI, à travers sa façon d'imposer son diktat au gouvernement, sans passer par l'ANC, en siégeant à la BCT, en mentant ouvertement au peuple, montre qu'il n'a pas encore acté que le régime de Ben Ali, c'est terminé.

Le Gouvernement, s'il signe cet accord sans passer par l'ANC, aura montré qu'il est incapable de respecter les principes les plus élémentaires d'une démocratie : voter avant la signature d'un accord et non après. Si de plus, cet accord est signé lors du conseil des ministres alors qu'il n'y a pas de Premier ministre désigné et que le gouvernement vacant actuel n'a aucune prérogative pour une telle signature, si ce n'est celle de gérer les affaires courantes en attendant la formation d'un nouveau gouvernement, alors il tombe dans l'illégalité la plus patente. Cette signature en catimini est indigne de personnes se voulant représenter le peuple tunisien.

### Notes

[1]

<https://www.facebook.com/notes/observatoire-tunisien-de-leconomie/parteneriat-de-deauville-acte-ii-laccord-de-confir-mation-avec-le-fmi/140925719406079> [2]

<https://www.facebook.com/notes/observatoire-tunisien-de-leconomie/le-fmi-a-t-il-vraiment-consult&eacute;-la-société-civile-et-lanc-/140741752757809>

[<https://www.facebook.com/notes/observatoire-tunisien-de-leconomie/le-fmi-a-t-il-vraiment-consult%C3%A9-la-soci%C3%A9t%C3%A9-civile-et-lanc-/140741752757809>] [3]

<http://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRL6N0BK06K20130220>

[<http://www.facebook.com/l.php?u=http%3A%2F%2Ffr.reuters.com%2Farticle%2FfrEuroRpt%2FidFRL6N0BK06K20130220&h=IAQE3L4Mv&s=1>] [4] [http://www.attounissia.com.tn/details\\_article.php?a=82630&am-p;t=42&lang=ar&temp=1](http://www.attounissia.com.tn/details_article.php?a=82630&am-p;t=42&lang=ar&temp=1)

[[http://www.facebook.com/l.php?u=http%3A%2F%2Fwww.attounissia.com.tn%2Fdetails\\_article.php%3Fa%3D82630%26t%3D42%26lang%3Dar%26temp%3D1&h=kAQFj464X](http://www.facebook.com/l.php?u=http%3A%2F%2Fwww.attounissia.com.tn%2Fdetails_article.php%3Fa%3D82630%26t%3D42%26lang%3Dar%26temp%3D1&h=kAQFj464X)]